

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

AOUT/SEPTEMBRE
2022

175

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

LA SÉCURITÉ DES HABITANTS :
UNE PRIORITÉ

P.18



Un été placé sous le
signe de Boissy plage



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie
Direction de l'Action culturelle
Services de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE



Retour en images Feu d'artifice 4



Manifestation pour le maintien d'une classe au Bois Clay 7



Les 20 ans du jumelage à Boissy 10



La sécurité à Boissy une priorité 18



24

ÉDITO
3

RETOUR EN IMAGES
4

ACTUALITÉS
7

CADRE DE VIE
10

FOCUS
18

ENFANCE
21

JEUNESSE
23

VIE ASSOCIATIVE
25

PORTRAIT
27

LIBRE OPINION
28

INFOS PRATIQUES
30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« Il apparaît utile de rappeler que tous les contribuables sont soutenus au quotidien par la municipalité... »

Un bel été, tout est prêt pour la rentrée !

L'été est généralement propice au repos, aux retrouvailles en famille, entre ami.e.s pour profiter de vacances bien méritées et j'espère que cela a été le cas pour le plus grand nombre d'entre vous

Celui-ci particulièrement chaud a donné une nouvelle fois l'occasion à nos agents de veiller sur les plus fragiles d'entre nous à l'occasion des différents déclenchements des alertes canicules ; à d'autres d'animer Boissy Plage dont le succès ne s'est pas démenti, malgré les restrictions d'eau, petits et grands étaient ravis de profiter des nombreuses animations gratuites.

Tout avait commencé par un très beau feu d'artifice le 13 juillet, qui selon vos retours a enthousiasmé boisséens et brévannais... les associations n'ont pas été en reste la richesse et la variété de leurs propositions ayant permis aux enfants et aux jeunes d'être occupés durant toutes les vacances en faisant prospérer les valeurs qui nous sont chères ! Que l'ensemble de ces acteurs.trices soient ici remercié en votre nom à tous...

Durant ce temps les services techniques, les agents d'entretien et les entreprises se sont activés à préparer les locaux scolaires et autres, à mettre en œuvre l'important programme de travaux dans tous les bâtiments et sur la voirie communale, pour permettre à chacun la meilleure rentrée qui soit.

C'est chose faite, ce qui me permet de souhaiter à chacun.e une excellente année qui permette l'épanouissement de toutes et tous ; des tout petits, aux seniors et les élu.e.s comme les services vous ont préparé une année culturelle, sportive, associative qui va débiter par le **Forum des associations qui retrouve le complexe sportif Maurice Préault** et intègre la Fête de la ville pour vous présenter leurs activités. Alors nous vous attendons en masse le **samedi 10 septembre** où nous serons très heureux de vous retrouver.

Contexte difficile, budget responsable

Tout le monde mesure les conséquences de l'inflation qui flambe de nouveau, sur le porte-monnaie des ménages et sur le budget des collectivités ; d'autant plus que les dotations et participations de l'État aux collectivités sont annoncées en baisse. Le choix que nous avons fait est un choix protecteur et responsable en ne répercutant que la moitié de ses hausses, parfois moins, sur les administré.e.s.

Il apparaît utile de rappeler que tous les contribuables sont soutenus au quotidien par la municipalité ; toutes les participations aux services mis à disposition sont calculées selon le Quotient Familial de chacun et tout le monde est aidé quelle que soit sa tranche. Aucune prestation n'est facturée à son coût réel...

Nous faisons tout pour maintenir à tous cet avantage mais le vrai problème c'est celui des salaires et de leur revalorisation massive pour permettre à chacun.e de vivre dignement de son travail.

L'autre dimension au problème c'est la transparence des prix car cette furieuse et subite flambée des prix ne nous apparaît pas toujours justifiée. La guerre en Ukraine comme l'augmentation des énergies ont bon dos notamment lorsque les augmentations touchent des produits pour lesquels les récoltes postérieures à ces événements dramatiques et fâcheux n'ont pas encore eu lieu et ne sont pas encore sur le marché. Cela s'appellerait plutôt de la spéculation ; c'est pourquoi je suggère que cette rentrée soit aussi celle de la vigilance et de la lutte contre tous ces abus... mon équipe et moi-même seront à vos côtés pour y veiller !

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Fidèlement,

Feu d'artifice du 13 juillet

Mercredi 13, c'était feu d'artifice à Boissy-Saint-Léger. La fête a rassemblé plus de 3000 spectateurs dans une ambiance familiale et festive. Après la traditionnelle allocution du maire de Boissy et de la maire de Limeil, dont les 2 villes coorganisaient l'événement, et après le feu vert donné par les Aéroports de Paris, le ciel s'est enfin illuminé de mille couleurs ! ① ②

Partage ta culture

Vendredi 17 juin, l'association 5 Soleils, en partenariat avec le Centre social organisait une soirée sur le thème de la culture. Un échange très enrichissant s'est instauré entre les différentes générations et différentes cultures. Les élus Muriel Ferry, Touria Hafyane et Eric Morgenthaler ont également participé au débat. ③

Boissy plage

Boissy plage a, comme à l'accoutumée, rencontré un vif succès auprès des Boisséens.e.s petits et grands qui ont pu profiter pendant ces 3 semaines des espaces détente et jeux, des structures gonflables, des animations sportives, ludiques et culturelles. Sans oublier les deux nocturnes par semaine, jusqu'à 22h, très appréciées par ces grandes chaleurs. A noter que le mercredi 27 juillet, France Bleue Île-de-France était en direct de Boissy plage et un reportage très complet a été diffusé, durant lequel la journaliste a interviewé plusieurs intervenants et participants, ainsi que le maire Régis Charbonnier et l'élue à la Jeunesse Touria Hafyane. Une émission que l'on peut retrouver sur francebleu.fr ④ ⑤ ⑥ ⑦

Résidence Adoma

Après les dernières finitions, les logements de la nouvelle résidence sociale Adoma commenceront à être livrés courant septembre. ⑧





Inauguration de la fresque, école Jacques Prévert

Le vendredi 1^{er} juillet a eu lieu l'inauguration de la fresque murale réalisée par les élèves de Moyenne et Grande section de l'école maternelle Jacques-Prévert 2. Un projet qui s'est étalé sur l'ensemble de l'année scolaire, pour une réalisation haute en couleurs. Bravo les enfants ! ❶

Les forces de l'ordre donnent des conseils pratiques de sécurité

En collaboration avec la Police Nationale, la Police Municipale a mis en place une intervention d'information sur le marché de la ville, le vendredi 1^{er} juillet. Le stand avait pour objet d'apporter les informations nécessaires aux administrés sur les thématiques suivantes : vol à la fausse qualité, escroqueries à domicile, cambriolages... En tout, plus de 70 personnes sont venues échanger avec les forces de l'ordre pour des conseils pratiques de sécurité. ❷

Concert du MPS TRIO

Le 24 juillet, dans le cadre des lundis de Base94, magnifique concert du MPS TRIO violon, violoncelle et contrebasse organisé par La Relève Bariolée. Bien sûr, tout au long de l'après-midi, les habitants et les jeunes ont pu profiter, en plus des spectacles, des stands de maquillage, SOS révision, créations d'œuvres, écoute parents, parcours sportifs, structures gonflables, barbe à papa, et plus encore ! ❸



Manifestation pour le maintien de l'ouverture d'une nouvelle classe au Bois Clary : la mobilisation a payé



Le mercredi 29 juin la municipalité, représentée par les élus Muriel Ferry et Eric Morgenthaler, s'est mobilisée avec les enseignants et parents d'élèves du Bois Clary.

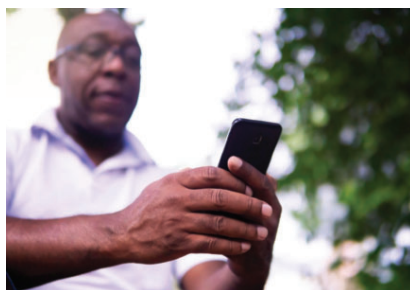
Objectif : que l'inspection académique de Créteil s'engage à ouvrir une classe supplémentaire à la rentrée prochaine. La manifestation a porté ses fruits puisque l'inspection a entériné cette ouverture la semaine suivante.

Gare à l'arnaque à la carte vitale !

Depuis plusieurs mois, une nouvelle arnaque sévit par SMS ou par mail. Les escrocs se faisant passer pour l'Assurance maladie vous demandent de renouveler ou de mettre à jour votre carte Vitale.

Le message est accompagné d'un lien sur lequel vous devez cliquer afin de soi-disant lancer l'opération. Vous êtes alors conduit vers une page internet similaire à celle de l'Assurance maladie. Il vous est demandé ensuite de renseigner votre nom, votre adresse et enfin vos coordonnées bancaires puis de payer quelques centimes d'euros afin d'obtenir votre nouvelle carte Vitale.

Cette escroquerie est d'autant plus redoutable que le message reçu ne comporte pas de faute, contient un logo



officiel et peut donc parfaitement passer pour une demande authentique. Sauf que l'Assurance maladie ne demande jamais par message de mettre à jour sa carte Vitale. De plus, la mise à jour d'une carte Vitale est gratuite et se fait sur des bornes spécifiques en pharmacie ou chez votre médecin. Elle ne se fait jamais sur internet.

Quotient familial 2022/2023

Si vous n'avez pas encore fait calculer votre quotient familial, voici la démarche à suivre.

Quand ? A l'issue de votre déclaration d'impôts par internet et avant le 30/09/2022, pour une année scolaire complète. Après le 30/09/2022, il ne sera pas trop tard, mais les mois avant le calcul seront au plein tarif.

Où ? Au service Education & Loisirs, 4 bd Léon Révillon ou education.loisirs@ville-boissy.fr

Comment ? A l'aide des pièces suivantes :

- Avis de situation déclarative ou avis d'imposition 2022 (des revenus de l'année 2021) des personnes vivant au foyer actuel de l'enfant
- Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois
- Livret(s) de famille (pages parents et enfants) ou actes de naissance des enfants au foyer à charge
- Justificatif de domicile de - de 3 mois (dernière quittance de loyer ou facture énergie, téléphonie) accompagné pour les familles hébergées d'une attestation d'hébergement + copie pièce d'identité de l'hébergeant

Pour qui ? Pour les familles boisséennes ayant au foyer des enfants à charge âgés de moins de 25 ans.

Pourquoi ? Pour régler les factures des prestations de la ville en fonction des revenus du foyer.

Quelles factures ? Restauration scolaire, séjours de vacances, accueils de loisirs, sorties, séjours, activités, sorties organisées par le Club Jeunes 12/17 ans, l'ALMO, sorties familiales du Centre Social.

En cas d'impossibilité à fournir ces documents, veuillez vous rapprocher du service Education & Loisirs avant le 30 septembre. Toutes les familles ayant des enfants en classe spéciale à Boissy (ULIS, UPEAA...) pourront faire calculer leur quotient.

Attention ! En l'absence de réservation dans les délais sur le portail famille, des prestations cantine, accueils de loisirs post scolaire, mercredis, vacances, le quotient familial ne peut être pris en compte et le tarif exceptionnel est appliqué.

IVG dans la Constitution : le Conseil municipal vote pour



Lors du conseil municipal du 30 juin, sur proposition du Maire Régis Charbonnier, une motion pour l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution française a été adoptée à l'unanimité par les conseillers. Extraits.

Vendredi 24 juin, la Cour suprême des États-Unis a révoqué le droit à l'avortement au niveau fédéral, droit qui était garanti depuis près de 50 ans par l'arrêt Roe vs Wade et laisse ainsi chaque État libre de légiférer pour limiter ou interdire l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La moitié des cinquante états américains pourrait être concernée par ce terrible retour en arrière. Cette décision lourde de conséquences pour des mil-

lions d'Américaines doit nous alerter aujourd'hui sur l'impérieuse nécessité de protéger sur le sol français ce droit fondamental à l'IVG, acquis de haute lutte et autorisé par la loi Veil de 1975.

Les élus du conseil municipal de Boissy entendent défendre la liberté de chaque femme dans l'exercice de sa pleine autonomie corporelle et dans le choix de prendre ses propres décisions concernant sa vie reproductive, et en particulier de décider à quel moment avoir des enfants. Ils affirment que nulle ne peut être privée du droit à l'interruption volontaire de grossesse et proposent d'inscrire dans la Constitution française l'impossibilité de priver une personne de ce droit.

Salubrité de l'habitat et hygiène publique : une nouvelle équipe d'experts

Moisissures, peinture au plomb, problème électrique, risque d'intoxication au dioxyde de carbone : quand un logement présente un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants, il est possible de saisir la municipalité. Et depuis juin 2022, Boissy peut s'appuyer sur une équipe d'experts au sein de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

Depuis fin juin 2022, Boissy a adhéré au service commun Hygiène publique de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Ce service, désormais partagé par 8 villes de l'intercommunalité, intervient sur demande des maires lorsqu'une situation menaçant l'hygiène publique a été signalée.

La responsable du service Hygiène publique explique : « En général, nous sommes saisis par le/la Maire, un assistant social ou les plaignants eux-mêmes. Sur la base de ce signalement, le/la Maire nous demande d'intervenir. Nous réalisons alors une enquête sur le lieu concerné par le signalement et nous formulons des avis techniques sur les suites à donner. Nous pouvons aussi dresser



des procès-verbaux d'infraction aux règles d'hygiène et de santé publique.

Pour prendre un cas typique, dans le cas de moisissures importantes dans un logement, nous identifions l'origine du problème, comme par exemple la mauvaise qualité d'un système de ventilation, et nous préparons un courrier au propriétaire, signé du/de la Maire, listant les travaux exigés et les sanctions encourues en cas d'inaction. On demandera par exemple la création d'entrées d'air neuf dans les pièces principales du logement

et la réfection des revêtements dégradés par la moisissure. Lors de la contre-visite, nous avons souvent la satisfaction d'observer la réalisation des travaux recommandés, au plus grand soulagement des occupants. »

Un message pour les lecteurs ? « Si vous pensez que votre logement est indigne ou insalubre, n'hésitez pas à saisir votre Maire. Pour chaque situation qui nous est signalée, nous établirons un diagnostic et essaierons d'apporter des améliorations au cadre de vie des habitants ».

Nouveaux horaires et offre élargie à la médiathèque André Hellé



A compter du mardi 30 août, la médiathèque fait évoluer ses horaires d'ouverture : ouvrir plus, ouvrir mieux. Mercredi et samedi, jours les plus fréquentés, la médiathèque étend ses ouvertures : jusqu'à 19h le mercredi et jusqu'à 18h le samedi. Vous pourrez aussi profiter des espaces de la bibliothèque plus tôt le jeudi, dès 14h contre 16h auparavant.

Les mardis, jeudis et vendredis matin sont quant à eux réservés aux accueils de groupes (scolaires, initiations informatiques...).

Nouveaux horaires : Bibliothèque

Mardi/jeudi/vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-19h
Samedi : 10h-18h

Espace multimédia

Mardi/jeudi/vendredi : 16h-18h
Mercredi : 10h-19h
Samedi 10h-12h/14h-18h

Septembre marque aussi une nouvelle étape pour la vingtaine de médiathèques qui constitue le réseau du Grand Paris Sud Est Avenir avec un service augmenté s'agissant de la circulation inter-sites des documents tous supports dont les boisséennes et boisséens peuvent dès maintenant pleinement profiter. Désormais pas moins de 650 000 documents (livres, CD musique, DVD films...) sont accessibles directement auprès de votre médiathèque et en toute simplicité.

Quand ?

A partir du mardi 6 septembre

Comment ça marche ?

Grâce à votre carte d'adhésion, en vous rendant sur le portail du réseau de lecture de Grand Paris Sud Est Avenir, <https://mediatheques.sudestavenir.fr/> ou sur place à la médiathèque, vous pouvez réserver un document disponible au catalogue commun de 11 sites situés à Créteil, Alfortville, Limeil-Brévannes et désormais à Bonneuil et Boissy. La médiathèque André Hellé vous informera

automatiquement par mail à réception de votre réservation pour vous permettre de la récupérer sur place. Pour la rendre, c'est tout aussi simple, il vous suffit de la remettre dans l'un des 11 sites dont la médiathèque de Boissy. Un système de navettes se charge ensuite de réacheminer les documents dans la médiathèque d'origine. Magnifique !

Ce système doit progressivement s'étendre à encore plus de médiathèques du réseau Grand Paris Sud Est Avenir. Nous vous tiendrons informés.

Inscrivez-vous, la médiathèque, c'est gratuit ! Depuis 2017, la médiathèque André Hellé fait partie du réseau des médiathèques de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Toute personne habitant, travaillant, ou étudiant sur le territoire du Grand Paris Sud est Avenir peut s'abonner et emprunter gratuitement des documents, s'inscrire aux initiations informatiques, télécharger des livres numériques, profiter d'un large bouquet de contenus en ligne (revues, magazines, supports de formation dans tous les domaines...), suivre des cours en ligne sur le portail des médiathèques, recevoir la newsletter pour être informée de toutes les animations (BB lecteurs, contes, spectacles...). Au plaisir de vous retrouver tous à la médiathèque.

La New Team : alarme, vidéo surveillance et dépannage informatique

Victor Benisic et Amadou Keita, les deux associés de «La new Team», boutique sise au 14 rue de Paris, vous proposent leur expertise dans l'installation des systèmes d'alarme, de vidéosurveillance, et de dépannage informatique.

La boutique fait également office de «showroom» : le client peut ainsi voir concrètement le fonctionnement du matériel qu'il désire faire installer. Les compétences de l'équipe sont multiples dans tous les domaines de la domotique : alarme, contrôle d'accès, portier vidéo, interphonie, que vous soyez un particulier ou un professionnel.



Vous pouvez également leur apporter votre PC ou votre MAC en panne : ils s'en occuperont. Le magasin offre des tarifs

très compétitifs. De plus, les habitants de Boissy bénéficient d'une remise de 10 %, quel que soit le service acheté !



L'accueil de la délégation allemande en salle des mariages.



Les équipes de hand se mesurent lors de plusieurs matchs amicaux.

Jumelage Boissy Lauda : les 20 ans fêtés à Boissy

Nos amis allemands de Lauda-Königshoffen ont passé à la mi-juillet 3 jours à Boissy afin de célébrer les 20 ans de jumelage qui unissent nos deux villes. La délégation était composée du maire allemand, de représentants du conseil municipal et de la société civile, sans oublier une sélection de joueurs de handball, garçons et filles de tous les âges.



Visite au jardin partagé à la Haie-Griselle.



Les maires de Boissy et de Lauda réunis sur la scène de la salle des Fêtes.

La section "musique moderne" du conservatoire de Boissy-Limeil a enflammé la fin de soirée.



Jean-Claude Blahat fait découvrir la poésie de Brassens à de nombreux Allemands.

Après une journée consacrée à la visite de la capitale, la délégation s'est promenade dans le quartier de la Haie Griselle, avec une halte très appréciée au jardin partagé. L'après-midi, les équipes de handball allemandes et boisséennes ont disputé une rencontre amicale qui s'est soldée par une courte victoire de nos amis d'outre-Rhin.

Le soir, une réception était donnée en leur honneur à la salle des Fêtes de la Ferme, durant laquelle les talents musicaux boisséens - le conservatoire de Boissy-Limeil ainsi que Jean-Claude Blahat - se sont distingués. Durant cette soirée, l'équipe municipale a remis la médaille d'honneur de la Ville à chaque membre de la délégation de Lauda.

Le dimanche, après une visite du marché de la Ferme et une initiation aux joies de la pétanque, les délégations se sont retrouvées à Boissy Plage pour une grande olympiade aussi compétitive que conviviale. Et à la fin, c'est Lauda qui a gagné ! Ces trois jours de célébration se sont achevés le lundi 18 au matin avec le départ de nos amis, qui rapportent en Allemagne de nombreux et jolis souvenirs de Boissy.

Les élus de Boissy s'apprêtent à remettre la médaille de la ville à nos amis allemands.



Après avoir gagné les épreuves, la chef d'équipe de Lauda reçoit le trophée des mains de Régis Charbonnier, maire de Boissy.



Allemands et Boisséens se sont joyeusement affrontés lors d'Olympiades placées sous le signe d'un soleil très chaud.



Retour sur les travaux en cours

► ZAC Charmeraie

Les travaux (Espace Public, voiries et réseaux divers, Lot 1 et 2) se déroulent conformément aux prévisions malgré des problématiques de gestion de chantier.

► Groupe Scolaire & Logements J. Prévert - Travaux d'insonorisation

Les directeurs d'écoles, après un temps d'adaptation avec le nouveau système de ventilation, sont satisfaits des travaux qui apportent une nette amélioration en matière de bruit, de qualité de l'air et de confort intérieur.

► Recyclerie - Réhabilitation de la Cuisine centrale

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée par la ville à GPSEA. Après plusieurs réunions, les travaux ont débuté par l'installation de la base chantier, l'opération de désamiantage en août, et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

► 15, rue de Paris - Transformation d'une maison de ville en 4 logements et une boutique éphémère

Le projet des logements est entré en phase APD (étude d'avant-projet définitif). L'accent est désormais mis sur la boutique éphémère pour la production des éléments nécessaires à un lancement de travaux à la rentrée.

► Haie Griselle - Bouclage Vidéo protection

Les travaux de bouclage permettant de sécuriser notre réseau de fibre optique se sont déroulés entre le 4 juillet et le 28 juillet.

► Forum et Centre Culturel - Travaux de Rénovation du système de ventilation

Les travaux ont démarré le 20 Juin par la dépose des équipements en toiture et des interventions ont lieu à l'intérieur depuis le 4 Juillet (neutralisation, préparation). Les travaux plus impactants en termes de nuisance (nettoyage, coupure électrique,) ont été réalisés durant la première quinzaine d'août, durant les congés des usagers. ▼





La culture 4x4 en 2022-2023

La culture, c'est comme les gens : ça vit, ça grandit ! Après 2 ans de Covid et de fermeture des lieux culturels, le Forum, la médiathèque André Hellé et l'école de musique de GPSEA, et tous les acteurs de la culture se mettent en quatre pour vous concocter une saison d'une richesse inégalée depuis bien longtemps ! Et « se mettent en quatre » veut bien dire se multiplient par 4 !

Au programme :

Du cinéma : on ne double pas les séances, on les quadruple au Forum ! Tous les jours ou presque, venez profiter de votre cinéma de proximité. Et on développe aussi les dimanches à l'opéra tous les deux mois.

Des voyages : Une enfance kurde, de la musique des Philippines, les mots des rivières de France et d'ailleurs...de quoi voyager tout en restant dans son fauteuil au Forum ou à la Ferme.

De la musique avec les vibrations et autre bal de l'école de musique, le chœur Francis Poulenc, le BSL Orchestra, Musique Muse au château de Grosbois, la

Fête de la Musique, et bien d'autres surprises à découvrir dans la plaquette de saison : ici aussi, on quadruple l'offre musicale en cette rentrée 2022.

Des projets numériques avec la médiathèque André Hellé et le retour de la Micro-folie montrent que le territoire Grand Paris Sud Est Avenir nous régale de supports innovants et artistiques de choix. Les conférences de l'Université Inter-âge...

De l'égalité : les spectacles choisis font la part belle aux femmes en 2022-2023 puisque les 2/3 des personnes sur scène sont des femmes. De quoi les mettre en haut de l'affiche et montrer qu'elles sont d'une inventivité et d'une créativité remarquables !

Le festival **Les Enchantées** de chanson pour l'enfance vient se frotter au **marché de Noël** pour devenir un grand Noël enchanté de fin d'année. On retrouvera les festivals **Rires sur la ville** et la **biennale Participastik !**, et Boissy accueillera pour la première fois la biennale de danse du Val-de-Marne en mars 2023.

Venez, sortez, riez, émerveillez-vous à Boissy-Saint-Léger – on sort des chemins battus avec notre 4x4 culturel et on se lance dans de nouvelles aventures !

Belle saison à toutes et tous !

Le billet de l'élue



Odile Bernardi,
Adjointe au maire, déléguée aux
Affaires culturelles - Événementiel

La culture sert à raconter des histoires, notre histoire. Elle sert à fêter, rassembler et parler d'avenir. Mais la culture est avant tout un échange entre ces acteurs et le public passant par plusieurs émotions.

Cette très belle saison a été pensée afin de toucher chacune des Boisséennes.

Espérant vous croiser dans nos salles ou lors d'une manifestation, je vous souhaite une très belle saison culturelle.

Fête de la Ville - 10 septembre de 10h à 22h - Maurice Préault

Pour la rentrée, ce sera la fête à Boissy avec des animations sportives et des défis. Des spectacles et un manège émerveilleront toute la famille. La Kermesse du service éducation et loisirs avec ses activités créatives, ainsi que le Forum des Associations avec son parquet de démonstrations, seront également au rendez-vous !

Venez fêter Boissy, venez fêter la rentrée !

Ouverture de Saison - 8 octobre à 19h30 - Le Forum

Précédé d'un discours du Maire et des élus, *Recettes Immorales* célébrera l'ouverture de la saison culturelle 2022-2023.

Dans ce spectacle, Félicie, cheffe de cuisine, nous concocte un menu original dans un tourbillon d'aliments et de mots. Tandis que Luciano le marmiton, se donne de la peine autour d'un faitout qui dévore les aliments, tel un iguane affamé...



Votre Cinéma le Forum prend de l'ampleur !



La Traviata, dirigé par Michele Mariotti © Charles-Duprat

À partir de la rentrée de septembre 2022, votre cinéma densifie sa programmation !

En effet, des projections vous seront proposées quasiment tous les jours afin de satisfaire le plus de monde possible. Une programmation de films sélectionnés avec soin pour tous les goûts : comédies, drames, thrillers, animations, ... Tous les genres s'offriront à vous afin de satisfaire les plus cinéphiles, tout autant que les plus curieux. Cette année encore, vous pourrez également retrouver un dimanche tous les

deux mois un Opéra ou un ballet sur grand écran. Productions classiques, modernes et même contemporaines vous seront proposées pour votre plus grand plaisir.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux dans votre cinéma de quartier afin de partager avec vous nouveautés et films événements sur grand écran !

Et pour une mise en bouche, voici en avant-première la programmation « Un dimanche à l'Opéra » de la saison 2022/2023. Événements à retrouver un dimanche tous les deux mois à 14h30 dans votre Cinéma le Forum.

PROGRAMMATION «UN DIMANCHE À L'OPÉRA»

- ▶ 25 septembre : **Giselle** (ballet)
- ▶ 13 novembre : **La Traviata** (opéra)
- ▶ 22 janvier : **Roméo et Juliette** (ballet)
- ▶ 12 mars : **Les Noces de Figaro** (opéra)
- ▶ 14 mai : **Play** (ballet)



Banquet des seniors ou panier gourmand : à vous de choisir

Comme à chaque fin d'année, la Ville ainsi que le CCAS souhaitent partager un moment de convivialité avec les seniors de la ville en organisant un banquet. Mais depuis 2 ans, cet événement a été annulé pour raisons sanitaires, et des colis gourmands ont été offerts aux seniors.

Pour cette année 2022, la municipalité laisse le **choix** entre recevoir un colis gourmand OU participer au banquet. Même si les conditions sanitaires sont incertaines, le banquet est néanmoins programmé au mois de novembre prochain. Toutefois, si les recommandations du gouvernement nous empêchent une nouvelle fois de l'organiser, le coffret gourmand sera offert à tous les seniors.

Alors, si vous n'êtes pas encore inscrit et si vous avez 64 ans dans l'année, n'hésitez pas à le faire auprès du CCAS avant le 5 octobre 2022, muni de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. A cette occasion, nous vous demanderons votre choix : « banquet ou colis ».



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter notre animatrice « seniors » au 01 45 10 61 36 ou vous rendre au CCAS au 7 boulevard Léon Révillon.



La sécurité des habitants : une priorité

Pour la municipalité, la sécurité des habitants, quel que soit le domaine concerné, est une priorité. Si l'on pense en premier lieu à la tranquillité publique, le sujet englobe également d'autres aspects, comme la sécurité routière, notamment en direction des enfants, la lutte contre tous les types de nuisances, ou encore le stationnement abusif. Tour d'horizon de ce qui est mis en œuvre dans la ville pour assurer la quiétude des Boisséens.e.s

La sécurité à Boissy : des chiffres en amélioration

Suite à la mise en place du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD, voir encadré) en 2019, un diagnostic local de sécurité a été établi par un bureau d'étude spécialisé, qui avait mis en exergue une tendance à la hausse de certains délits dans le quartier de la Haie Griselle.

La ville soucieuse de la tranquillité et de la sécurité publique sur son territoire a réagi et souhaité étendre son système de vidéoprotection existant sur ce quartier, avec un déport d'images en temps réel vers le commissariat de la Police nationale, permettant ainsi une véritable réactivité des interventions sur site, avec 42 caméras sur l'ensemble de la ville.

Sur l'année 2021-2022, 32 nouvelles caméras ont donc été implan-

tées et à des points stratégiques sur le quartier, avec la participation financière de la Préfecture au titre du FIPD (82 500 € en 2020 et 15 515 € en 2021) et de la région Ile-de-France (99 000 €).

Selon les données officielles fournies par le ministère de l'Intérieur, le bénéfice de ces implantations est net :

- Limitation du rodéo sauvage.
- Mise en fourrière pour destruction de plusieurs deux-roues motorisés dont des motos cross.
- Réduction des trafics illégaux.
- Baisse sensible des chiffres de la délinquance.
- Baisse des dégradations du domaine public.
- Un sentiment d'insécurité en baisse.

Pour entrer dans le détail concernant la baisse des actes de délinquance en 2021,



Les trois médiateurs de la Haie-Griselle

on a enregistré :16 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique dont -17 % de violences sexuelles, -7,5 % de violences physiques craqueuses, -71,88 % de menaces de violence.

En ce qui concerne les atteintes aux biens, on constate sur cette même période une baisse de 47% des destructions, dégradations et incendies volontaires, une baisse de 28,5% sur les différents et troubles de voisinage et de -33% des rixes sur la voie publique.

En outre, l'utilisation des enregistrements de ces caméras a permis l'élucidation d'affaires judiciaires qui ont débouché sur des interpellations par les forces de l'ordre.

Par ailleurs, parce que la sécurité passe aussi par la prévention, le CLSPD, réuni en séance plénière le 23 juin dernier, a décidé de renforcer le partenariat déjà existant entre les différents acteurs sur les thèmes suivants :

- l'aide aux victimes, en particulier de violences intrafamiliales,
- l'aide aux femmes victimes de violences sexistes ou sexuelles,
- l'absentéisme en classe et le décrochage scolaire.

Les médiateurs à la Haie-Griselle : la prévention en première ligne

Depuis septembre 2019, un dispositif de médiateurs est en œuvre au sein du quartier de la Haie-Griselle afin de favoriser la tranquillité et de lutter contre les incivilités. Il s'agit d'un dispositif sollicité auprès des bailleurs par la ville et mis en place par Paris Habitat et RATP Habitat. L'équipe, composée de quatre médiateurs, est présente sur le quartier du mardi au samedi, de 17h à 22h (18h à 23h en été). Ils y effectuent des rondes et veillent ainsi à la préservation du bien-être collectif et au bon état des infrastructures consti-

tuant le cadre de vie des très nombreux habitants. Ils peuvent être également amenés à intervenir de façon ciblée pour alerter certains foyers. Par exemple, pour sensibiliser aux bons gestes de tri ou éviter le jet d'ordures, ou pour insister sur la nécessité qu'un jeune adolescent ne traîne pas dehors à des heures tardives. Ces médiateurs salariés à la Régie de quartier de Créteil, qui est présente dans plusieurs quartiers du territoire de Grand Paris Sud Est Avenir, sont des professionnels de la médiation, titulaires d'un diplôme d'Etat.

Le dispositif est particulièrement apprécié des habitants qui estiment

Le CLSPD, qu'est-ce que c'est ?



à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance : le maire, bien sûr, mais aussi la préfecture, le procureur de la république, le commissariat de Boissy, l'Éducation nationale, les bailleurs, les associations locales et les transporteurs.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une instance locale chargée de la coordination de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) sur le territoire de la commune. Il réunit l'ensemble des acteurs et partenaires prenant part

que leur présence est rassurante et qu'elle contribue à améliorer les relations à la sécurité.

La police Municipale : au service de tous les citoyens

La PM est composée de 6 gardiens (dont un responsable), 3 postes d'ASVP, et d'un poste administratif. Les missions des agents s'articulent autour de plusieurs axes :

Assurer la surveillance générale et l'ilotage de la commune.

Veiller aux règles de la circulation routière, au respect du Code de la route et des règles de stationnement et de la zone bleue.

Faire respecter et appliquer les arrêtés de police du Maire.

Mener des actions de prévention, de formation et d'information auprès de la population, comme début juillet sur la place du marché (voir Retour en image dans ce numéro).

Les ASVP, pour leur part, sont chargés du stationnement gratuit et réglementé et des points écoles, secondés par des agents de surveillance.

Une route plus sûre pour les plus jeunes

En continuité directe avec ses missions de sécurité routière, la Police municipale organise un permis piéton pour tous les CE2 de la ville. Première étape : deux agents interviennent dans les classes, à l'aide de supports pédagogiques sur papier et en vidéo. Une partie « 1^{er} secours » est également incluse. Le tout est illustré par des mises en situation. La deuxième étape intervient un mois plus tard : c'est le moment du contrôle des acquis au travers de 24 questions. En cas d'échec, un rattrapage est prévu ! Enfin, arrive le jour de la remise du permis aux lauréats par Monsieur le Maire et les élu.e.s.

Avec la fin de scolarité en classe de CM2, arrive le permis vélo, tremplin vers un moyen de locomotion propre et pratique pour aller au col-



L'une des 42 caméras implantées sur la ville

lège. L'opération, organisée conjointement avec la Police nationale, se déroule en deux parties : la pratique, avec un passage d'adresse et de conduite sur un circuit semé d'obstacles, et la pédagogie où sont abordées des questions du Code de la Route

Les trois meilleurs élèves de chaque école se rencontrent deux semaines plus tard pour la finale communale, et les trois meilleurs de la ville participent à la finale départementale où ont brillé cette année nos jeunes Boisséens.e.s

L'opération tranquillité vacances

Tout au long de l'année, la Police municipale met en place une sur-

veillance des habitations pour les Boisséens absents pour congés ou raisons diverses. Ce service public et totalement gratuit est assuré par des patrouilles régulières et aléatoires.

Le bilan de cette opération est très satisfaisant depuis plusieurs années maintenant.

Pour bénéficier de ce service, l'occupant de l'habitation doit simplement s'inscrire soit sur le site internet de la ville, soit au poste de la police municipale situé au 28 rue de Paris.

Un agenda pour sensibiliser les enfants

Depuis 2010, le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer distribue à tous les élèves de CM2 un agenda scolaire de prévention afin de les sensibiliser aux différents thèmes de santé : alimentation, activité physique, soleil, alcool, tabac, dépendance aux écrans et sommeil.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 16000 élèves vont le recevoir. A l'intérieur, ils pourront noter leurs devoirs mais également découvrir les illustrations, jeux et messages de prévention créés par d'autres élèves de CM2. L'agenda permettant de faire le lien entre l'école et la maison, les enfants pourront aborder leur santé avec leurs parents.

Véritable outil de prévention, les enseignants de CM2 se verront remettre un guide pédagogique afin de pouvoir utiliser l'agenda et mettre en place des séances sur le thème de la santé. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France.



Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer
1 rue de Paris - 94000 Créteil
Tél : 01 48 99 48 97
Mail : prevention94@ligue-cancer.net



Infos écoles

Pour la rentrée 2022, il est prévu d'accueillir dans l'ensemble des écoles de la ville : 1801 élèves dont : 1144 élémentaires et 657 maternels

Plusieurs ouvertures de classes ont été confirmées par écrit début juillet :

- 1 classe école élémentaire Bois Clary (voir rubrique Actualités p.7)
- 1 classe école élémentaire Rostand A
- 1 classe école élémentaire Rostand B

Par ailleurs, plusieurs ouvertures de classes ont été confirmées oralement par Mme Técher, Inspectrice de l'Education Nationale le 13 juillet :

- 1 classe école élémentaire Prévert A
- 1 classe école maternelle Rostand 1
- 1 classe école maternelle Rostand 2

Une fermeture de classe élémentaire pour l'école Amédée Dunois a été confirmée oralement par Mme Técher également le 13 juillet.

30 minutes de sport obligatoire par jour dans les écoles primaires

Cette nouveauté initiée 30 minutes de sport obligatoire par jour dans les écoles primaires

En effet, il est prévu que les élèves des écoles élémentaires fassent 30 minutes d'activité physique par jour. Les formes que ces activités prendront sont laissées à l'appréciation des établissements et de leurs structures disponibles : corde à sauter, relais, jeux de ballons... Cette mesure a pour but de lutter contre la sédentarité et l'obésité des enfants et des adolescents. Déjà expérimentée depuis septembre 2020 par 7 000 écoles, elle s'inscrit dans le cadre d'objectifs lancés par le gouvernement à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

L'été dans les accueils de loisirs

Les périodes caniculaires qui se sont succédées et les restrictions de l'usage de l'eau imposées par «l'alerte sécheresse» à compter du 21 juillet n'ont pas entamé la gaité et la joie de vivre de nos enfants ! En témoignent ces quelques clichés pris durant les deux mois d'été.



Conception de «bâtons de parole» au centre maternelle Dunois



Réalisation d'une fresque commune à l'ALP



Construction de cabanes dans le parc de l'ALP



Des visiteurs très attentifs au musée des Arts asiatiques



C'est l'heure de choisir son activité de l'après-midi au centre maternelle Dunois

Soirée des récompenses 2022 : le sport boisséen à l'honneur



Boissy Basket Ball

Le vendredi 1^{er} juillet à 19h30 à la salle des fêtes de la Ferme, après deux années d'absence suite à la crise sanitaire, la ville a eu l'immense plaisir de récompenser à nouveau de nombreux acteurs de la vie sportive boisséenne lors de la traditionnelle soirée des récompenses 2022.

Lors de cette cérémonie, le Maire Régis Charbonnier ainsi que son adjoint en charge des sports Pierre Chavinier ont récompensé pas moins de 253 joueuses et joueurs ainsi que 27 dirigeantes et dirigeants de clubs sportifs. Base 94, Karaté Shukokaï BSL, Cercle Athletique Boissy Handball, Tae Kwon Do Dojang Boissy-Saint-Léger, Olympic Gym de Boissy, Football Club de Boissy, Aïkido Club boisséen, Association Sportive de tennis de Table, Boissy Cyclo club, Judo Club de Boissy, Boissy-Basket-Ball, Boissy Tennis Club, autant d'asso-



Base 94

ciations présentes qui représentent avec brio le tissu associatif sportif boisséen riche et varié.

La ville tient à remercier particulièrement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour avec passion et qui jouent un rôle primordial dans le dynamisme sportif boisséen.

Des remerciements particuliers à Déborah Courtial, Aurélie Jaffrain et Daniel Cortana qui cessent leur engagement au Boissy-Basket-Ball après plusieurs an-

nées d'engagement et d'investissement sans faille.

Quel plaisir de retrouver les sourires de toutes ces championnes et tous ces champions après deux ans d'absence. L'avenir semble prometteur.

Les jeux Olympiques arrivent très bientôt à Paris et la ville compte évidemment sur tous ces acteurs pour continuer de faire vivre intensément le sport à Boissy et ainsi sensibiliser le plus grand nombre au plus bel évènement sportif mondial.

Le Club jeunesse investit la dalle P1

Le Club jeunesse de la ville avait un grand et beau projet pour cet été : aménager la dalle qui se trouve derrière le centre commercial et qui fut autrefois un marché.

L'objectif était de rendre cet endroit agréable en y installant des tables, des bancs, et des jeux au sol pour les enfants tels qu'une marelle, une piste de course, un jeu de l'oie, un espace pour les jeux de ballon... Après le nettoyage du sol de tous ses débris, le désherbage des bacs à fleurs et des alentours, l'ensemble de la surface a été passée au karcher. Ensuite, les plots et les bacs à fleurs ont été repeints en blanc. Une fois le terrain préparé, une équipe de jeunes, encadrée par un artiste spécialisé dans la conception de jeux au sol, ont imaginé les différents espaces ludiques avant de prendre le pinceau. Question décoration, le centre de la place est désormais occupé par un soleil géant, tandis que non loin s'étale un planisphère « pour savoir où on se situe dans le monde ». En parallèle, une autre équipe a poncé et monté les éléments des tables et des bancs qui permettent aux joueurs de se reposer un peu.

Grâce à l'engagement des jeunes du quartier et de leurs animateurs, voici un endroit autrefois à l'abandon qui bénéficie d'une nouvelle vie !

A noter qu'une inauguration officielle est prévue au mois de septembre. La date sera communiquée sur la page Facebook de la ville.



Ponçage et assemblage des tables



Après le nettoyage de la dalle, le marquage au sol peut commencer



Dernières finitions autour des bacs



Un aperçu avant la pose des bancs

Le club de Qi Gong de Boissy, alias "le temps de l'être"



C'est Richard Quénoy, le président du club, qui a choisi ce nom pour « nuancer l'être et l'avoir sans pour autant créer de dualité, puisqu'ils ne vont pas l'un sans l'autre ! » En effet, il s'agit de donner et de prendre le temps pour son bien-être physique et mental, sans être dans l'excès de l'avoir (le matérialisme par exemple) aux dépens de notre santé.

« Avec le stress de la vie quotidienne, explique-t-il, on oublie que l'on est avant tout une entité vivante dans l'instant présent, en connexion permanente avec une énergie cosmique et terrestre qui traverse notre corps et s'harmonise avec celle de notre être énergétique. Là où il y a déséquilibre du "chi", la maladie

s'installe... Le Qi Gong permet de se poser calmement et d'être dans le lâcher-prise pour ne pas trop subir ! »

En quoi consiste concrètement le Qi Gong ? « À travers la pratique des mouvements et des postures, associés à une bonne respiration et en pleine conscience, on procède à un rééquilibrage énergétique, en osmose avec l'unité primordiale corps-esprit ». Le Qi Gong est un art issu de la médecine chinoise, un véritable art de vivre qui apprend aux pratiquants, par des mouvements et des postures, à contrôler l'énergie, la respiration et le mental en supprimant le stress.

Depuis le printemps 2020, le club, tout comme les autres associations, a traversé une période chaotique, et a dû

s'adapter. La pratique en forêt a permis de continuer à être présent et ainsi apporter un peu d'espoir et d'optimisme dans ces circonstances particulières soumises aux conditions des exigences sanitaires.

Pour cette nouvelle saison 2022/2023, Richard a un message pour les nouveaux et anciens adhérents : « Soyez les bienvenus dans un élan d'énergie positive, celle-là même, qui circule dans notre esprit et notre corps ! »

Cours au dojo Amédée dunois

18 rue de Sucy

Mercredi de 17h30 - 18h30

Samedi de 10h30 - 11h30

(Les horaires peuvent varier en fonction du nombre de pratiquants).





L'ASTT de Boissy : saisir la balle au bond après le COVID

Avec ses dix ans d'existence, l'association sportive de tennis de table de Boissy est encore une jeune structure, qui nourrit toutefois de belles ambitions. Rencontre avec son président, Antoine Marius Le Prince.

A ses débuts en 2011, l'ASTT est un club « familial » réunissant une poignée de passionnés, motivés avant tout par le plaisir de jouer. La tentation est cependant vite venue, pour les membres qui le souhaitaient, de s'inscrire au championnat départemental. Au fil des années, le club a ainsi pu inscrire jusqu'à 4 équipes dans cette compétition, dont une en pré régional, le stade supérieur ! Et puis la pandémie est passée par là. « Avant la crise du Covid, explique Antoine Marius Le Prince, l'ASTT comptait 80 adhérents. Aujourd'hui, ils sont 40 ». Toutefois, l'objectif du club est de revenir à ce niveau de participants, voire à terme de le dé-

passer. « Nous mobilisons tous nos efforts pour y parvenir. Par exemple, un des jeunes du bureau, Dorian Flasque, a suivi une formation en gestion de club, un atout indéniable, avec en vue les Jeux olympiques de 2024. Côté compétitions, les deux équipes engagées sont coachées par un entraîneur expérimenté du club de Limeil, qui existe depuis bien plus longtemps que celui de Boissy ». Le président de l'ASTT tient cependant à préciser : « La compétition est une option, pas une obligation, car le tennis de table peut se pratiquer à plusieurs niveaux, et toujours avec beaucoup de satisfaction. Tout le monde a au moins tenu une fois une raquette entre ses mains, en vacances, avec des amis, car il s'agit à la base d'un jeu très ludique, dont les règles sont faciles à comprendre. Mais dès lors que l'on veut se perfectionner, on découvre qu'il s'agit d'un sport exigeant, nécessitant la maîtrise de gestes techniques très fins, beaucoup de réactivité et un excellent mental. En bref, beaucoup de travail en

perspective ! Toutefois, il est inutile d'être un grand athlète pour devenir un bon joueur : la technique peut très bien compenser le physique, ce qui est loin d'être toujours le cas dans les autres sports. Et il n'y a pas de limite d'âge pour le tennis de table : au club, le benjamin a 9 ans et le doyen 87 ! ».

Pour la rentrée, après plusieurs expériences très positives, l'ASTT souhaite développer encore plus l'accueil des personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à vous lancer ! Les inscriptions se font traditionnellement en septembre, mais il est possible d'adhérer toute l'année.

L'ASTT sera présente le 10 septembre à la Fête de la ville.

Contact :
Antoine Marius Le Prince
Tél : 07 69 66 25 40
Mail : astt94@gmail.com
Site web : www.asttbsl.fr

Neva, une double vie bien remplie

Nevasharan Sivasubramaniam, 25 ans, a la particularité d'avoir deux métiers. Ou plutôt un métier qu'il exerce la semaine, et une passion qu'il assouvit le week-end et parfois en soirée. Le Boissy Mag a rencontré ce jeune Boisséen qui vit à 100 à l'heure.

Nevasharan est arrivé à Boissy, place de la Boulaie, en 2000. Il a suivi sa scolarité à l'école Jacques Prévert, puis au collège Blaise Cendrars avant de rejoindre le lycée Christophe Colomb, où il prépare un Bac professionnel « audiovisuel ». C'est durant cette dernière période que sa passion va prendre forme. Il propose ses services pour sonoriser les événements organisés par le lycée, comme le Téléthon. Pour la soirée « Colomb a un incroyable talent », il s'occupera du son, mais aussi du montage de la vidéo tournée à cette occasion. Ses prestations donnent entière satisfaction, tant et si bien que la CPE du Lycée, Madame Nourel, lui conseille de prendre un statut d'auto-entrepreneur afin de pouvoir continuer à travailler avec lui après son Bac, en étant rétribué par l'Association des lycéens.

À cette même époque, Nevasharan commence à animer des soirées en tant que DJ, « dans les sous-sols de maisons », pour des amis ou des connaissances.

Animation, sonorisation, vidéo : le jeune homme a déjà plus d'une corde à son arc qu'il décide alors de mettre à profit. Après son diplôme, il s'octroie une année sabbatique afin de monter sa structure, avec son frère Subaharan. Tout en suivant des études d'informatique, il multiplie les engagements auprès des particuliers, des professionnels, mais aussi des collectivités. D'ailleurs, il est intervenu plusieurs fois à Boissy, lors du concours d'orthographe en 2015 et 2016, l'opération « Dis moi dix mots » en 2017, ou la Soirée de la réussite.

et 18 ans. « J'ai même été un des premiers à faire partie du conseil de jeunes, qui venait d'être créé. C'est une expérience qui m'a beaucoup apporté, et m'a permis de me familiariser avec le montage de projets. J'ai aussi appris à réaliser des comptes rendus, à prendre la parole en public ».

Nevasharan a également un emploi « officiel » : après être intervenu ces dernières années dans plusieurs grosses sociétés en tant que consultant informatique, il est actuellement en poste chez Lagardère ressources. Un travail particulièrement prenant qui le voit rentrer à Boissy tard le soir. Autant dire qu'entre ses semaines et ses week-ends, son emploi du temps est bien rempli. « J'aimerais bien aller à la salle de sport le soir, mais pour l'instant ça reste un vœu pieux ! ». En attendant, Nevasharan reste attaché à Boissy, puisqu'il vient d'y acquérir un appartement.



Quand on lui demande ce qui l'a poussé dans cette voie, Nevasharan a une réponse étonnante, mais somme toute logique : le Conseil d'enfants et le Conseil des jeunes de Boissy ! Il a activement participé aux deux instances, entre 11 ans, date à laquelle il a été élu,

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Après un été caniculaire, une rentrée sereine

Chaud !

Cet été n'aura jamais été aussi chaud sur l'ensemble du pays ! Et bien sûr, Boissy n'a pas échappé à la règle.

La météo nous contraint à persister dans nos efforts du quotidien, nous rappelant tristement aux conséquences du dérèglement climatique.

À son niveau, la municipalité a engagé depuis ces dernières années une réflexion globale sur tout le patrimoine communal. Cela passe par l'isolation des bâtiments, la reperméabilisation de nos sols ou encore la plantation de végétaux dans tous nos programmes.

Cet effort se traduit aussi au quotidien, et tout particulièrement dans les travaux mis en place cet été dans nos structures liées à l'enfance et la petite enfance.

Cet engagement se concrétisera de façon plus symbolique par l'inauguration prochaine de la plantation du 1er arbre sur un programme immobilier rue de Paris, et non de la 1re pierre.

Cette année encore, Boissy plage a été une réussite, que ce soit en termes d'activités proposées ou de fréquentation, et ce malgré les contraintes dues au manque d'eau.

Nous sommes fiers de cet événement estival qui s'inscrit depuis plusieurs années comme un moment incontournable de l'été boisséen.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont l'obligation de répondre à cette exigence climatique qui nous préoccupe. Mais ils doivent également garantir le pouvoir d'achat de nos concitoyens, et tout mettre en œuvre pour que la rentrée scolaire se déroule sans accrocs.

À Boissy, on a pu compter sur la mobilisation des équipes éducatives, avec les parents et le soutien des élus de la municipalité, qui a permis la confirmation d'une ouverture de classe à l'école élémentaire Bois Clary. La rentrée scolaire sur notre ville a été soigneusement préparée tout l'été pour qu'elle se passe dans les meilleures conditions !

Enfin, septembre est également synonyme de rentrée des associations. La culture, le sport, les solidarités, la citoyenneté, les loisirs... tous vos centres d'intérêt seront à nouveau présentés par les bénévoles de nos partenaires associatifs au traditionnel forum des associations qui prendra sa place au sein de la Fête de la ville, le 10 septembre au centre sportif Maurice Préault. Un retour aux sources puisque c'est là qu'historiquement il s'y tenait chaque année...

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Boissy pour tous, décidons ensemble

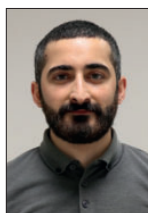
Groupe PC

À l'issue de l'élection présidentielle et des législatives, la situation politique du pays est inédite. Nous faisons face à un Président de la République mal-réélu et sans majorité absolue à l'Assemblée nationale, dont la composition fût bousculée au lendemain des élections. Trois blocs distincts polarisent la vie politique : le bloc libéral, l'extrême-droite et la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) dont est partie prenante le Parti Communiste Français. Cependant, force est de constater l'existence d'un quatrième bloc, ils ne sont pas présents sur les bancs de l'Assemblée nationale mais majoritaire dans le pays : les abstentionnistes. Ce bloc montre le discrédit de nos institutions et de nos gouvernants successifs.

Malgré l'échec cuisant de la Macronie aux élections législatives illustrant le ras-le-bol généralisé face aux politiques menées depuis 5 ans, le Président de la République et son gouvernement ont décidé de maintenir leur feuille de route en continuant de déployer leurs logiques financières du capital et du profit. En témoignent les projets de loi débattus au Parlement et le Programme de Stabilité 2021-2027 institué par le Pacte de stabilité et de croissance qui prévoit de contenir à 0,6 % par an la hausse de l'ensemble des dépenses publiques jusqu'en 2027, de reculer l'âge de départ à la retraite ou encore de continuer à dégrader les droits des privés d'emplois.

Face aux crises qui s'aggravent, le gouvernement répond par l'austérité, alors que les politiques de solidarité, l'augmentation des salaires et des minima sociaux ou encore le blocage des prix des produits de première nécessité sont plus que nécessaires d'autant plus que l'inflation galope à plus de 6 %, que l'essence a augmenté de 43 %, l'énergie de 33 % et l'alimentation de 6 %. Ces hausses pèsent lourdement sur nos vies.

Malgré le désengagement de l'État à destination des collectivités territoriales, l'exécutif municipal est en première ligne afin d'amortir les conséquences de la crise économique et sociale sur le quotidien des boisséennes et boisséens. Le déploiement de politiques publiques en faveur du pouvoir d'achat et la sacralisation de nos services publics de proximité en attestent.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

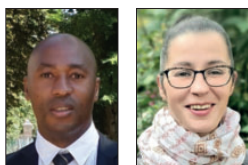
Facebook : pcfboissysaintléger -

Mail : ludo94470@yahoo.com

Contact : boissy.ps@gmail.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous



F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Gaz, charbon, pétrole, nucléaire, moins en consommer et vivre aussi bien

La guerre en Ukraine et les épisodes caniculaires accélèrent la prise de conscience et la nécessité de faire preuve de sobriété énergétique.

On ne peut pas faire peser sur les personnes et les familles la charge de changer leurs habitudes et d'économiser l'énergie, pour leur habitat, leurs déplacements, leur vie au quotidien. Bien sûr le changement climatique et le coût de l'énergie demanderont que chacun modifie ses façons de faire.

Mais c'est d'abord aux décideurs, politiques et économiques, de prendre les mesures urgentes pour que nos entreprises, nos territoires, les services publics, les commerces soient vertueux et plus sobres. Isoler les logements, renforcer les transports en commun, diminuer les déplacements en diminuant les distances, relocaliser l'économie, les services, la culture et la santé, investir massivement dans les énergies renouvelables, moins et mieux produire, développer l'économie du recyclage.



Sans oublier un principe à graver dans le marbre : à chacun selon ses possibilités. Que les riches et les puissants fassent le plus d'efforts pour le bien commun.

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

Fini les vacances, on ressort les cartables et les cahiers pour retrouver les bancs des écoles. Aux enfants et à leurs parents, nous souhaitons une belle rentrée ! Une année pleine de sérénité, d'épanouissement et de réussite.

Pour la rentrée, nous souhaitons vous parler de trois actualités qui ont retenu notre attention.

On n'aime pas : la disparition du Forum des associations

Cette année, exit le Forum des associations au Centre aéré du Bois Clary ! Il est transformé en une animation parmi les autres lors de la Fête de la ville, à Maurice Prévault. Nous nous réjouissons de l'organisation de ce nouvel événement ; nous avons proposé nous-mêmes cette idée dans notre programme en 2020. Nous regrettons cependant la disparition du traditionnel Forum des associations qui était un temps fort dédié entièrement aux associations et aux Boisséens de tous les âges, désireux de trouver une activité sportive, culturelle...

On aime : le plan 50 000 arbres lancé par le Département du Val-de-Marne

Le Conseil départemental a affiché sa volonté de planter 50 000 arbres supplémentaires dans le Val-de-Marne d'ici 2028. Depuis juin dernier, il propose aux communes une subvention pour participer à cet objectif ambitieux pour développer la nature en ville. Nous espérons que la municipalité saisira cette opportunité pour développer la couverture arborée – hors forêt – de notre ville !

On aime : le Passe navigo culture proposé par la Région Ile-de-France

Depuis janvier 2022, le passe Navigo n'est plus seulement une carte de transports. Il offre également des avantages dans plus de 300 lieux culturels de la Région. Réductions dans des théâtres, cinémas, musées, salles de spectacles et festivals... A Boissy, votre passe Navigo vous permet d'obtenir un tarif réduit sur des séances du festival Ciné junior et sur des séances événementielles au cinéma Le Forum. Avec ce coût de pousse, plus d'excuse pour ne pas profiter de l'offre culturelle francilienne !

A bientôt !L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Septembre

04 - avenue de Valenton- Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75
11 - 140 av. du Gén. de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
18 - 5 place du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32
25 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38

Octobre

02 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16
09 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31
16 - rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23
23 - 18 rue Saint Hilaire - La Varenne-St-Hilaire - 01 48 83 12 38
30 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46

Permanences

Permanences info-énergie

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 14 septembre de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

- **Mercredi 12 octobre de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie. Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera **accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9 à 18 heures le week-end**. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : 24h/24 et 7j/7.



Etat-civil

NAISSANCES

Mai :

Agata SCEGLOV, Milan BOURCY.

Juin :

Cameron PANCALDI, Younes BADR, Ngoc-An KIEU.

Juillet :

Omar FAQIR, Alimou DIALLO, Gustave ROUSSEL, Abigaëlle RI-CHIN.

MARIAGES

Juin :

Mikaël ECLAR et Julia MICHAUD, Ferhat LARABI et Sabrina GALAY, Fanny BEZOL et Sébastien LOLLIEROU, Maria DOS SANTOS MARECOS DAS NEVES MATEUS et Patrick PEREIRA DOS SANTOS.

Juillet :

Emilie FOUCHER et Kévin COUPRA, Alexandre CHABOT et Linoï ZEPHINIE, Jean-Philippe GONÇALVES et Yda BENVENUTO MARQUEZ, Benjamin PAROT et Roseane MIRANDA DOS SANTOS, Niky AHMADI et Candido DE CARVALHO, Hamza MAHIEDDINE et Souad GHOMRAS, Mourad KARCH et Fatima HATRI, Ayoub CISSOKO, Mateo CIOCOIU, Charline VALLAT, Nael GERION.

PACS

Juin :

Juliette GUIBOT et Ruffin BAUDIMENT JONASY RAVELOSON.

Juillet :

Lounis SAOUDI et Clémence CONSTANTIN.

DÉCÈS

Juin :

Ahmed MEBARKI, Alexandra GUILBERT, Joséphine GUMA CAPAFONS, Michel BANGUE-TANDET.

Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

Vos déchèteries ouvertes tous les jours et plus longtemps

À partir du 27 juin, les horaires des déchèteries de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), votre intercommunalité, sont étendus. Il est maintenant encore plus facile d'adopter les bons gestes pour préserver l'environnement et votre cadre de vie !

DÉCHETERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ALFORTVILLE LA QUEUE EN BRIE LIMEIL-BRÉVANNES	14h-18h	14h-18h	9h-12h30 14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h30 14h-18h	14h-18h
CRÉTEIL SUCY EN BRIE	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sudestavenir.fr ou au 01 41 94 30 00



@ Ville Boissy



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Ville de Boissy-Saint-Léger

Forum des associations

Fête de la Ville

**SAMEDI
10 SEPT**

10H À 22H

Complexe sportif
Maurice Préault

ANIMATIONS, DÉMONSTRATIONS
RESTAURATION & BAL EN SOIRÉE



Ouverture de saison culturelle

2022-2023

SAMEDI 8 OCTOBRE

20h

Théâtre le Forum

Discours suivi du spectacle
Recettes Immorales,
Cie La Girandole

GRATUIT



01 45 10 26 99
culturel@ville-boissy.fr
www.ville-boissy.fr